École Supérieure
d'Art de Lorraine
Pôle musique et danse
—
Metz

Diplôme d'État de professeur de musique

| Maquette des enseignements |

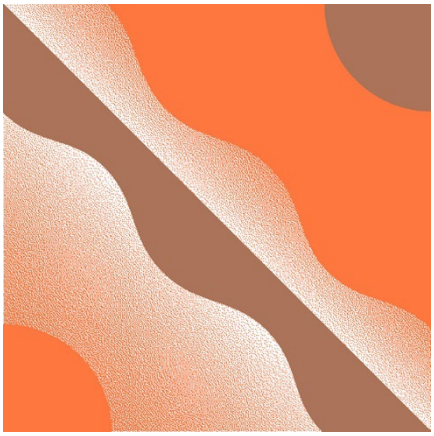

1ère & 2ème années

Organisation de la formation

La formation est structurée selon trois grands axes :

- Artiste
- Pédagogue
- Environnement professionnel

Ces trois grands axes sont divisés en unités d'enseignement (UE), eux-mêmes déclinés en différents modules (M).

La formation, d'une durée minimale de 1350 heures, est organisée en cinq unités de formation sanctionnées par une évaluation permettant la délivrance des cinq unités d'enseignement constitutives du diplôme.

La formation est dispensée sur six semestres (S).

Les 5 unités d'enseignement

- UE Pratiques artistiques : instrumentale ou vocale
- UE Culture active et transversale
- UE Construire et organiser sa réflexion pédagogique
- UE Pédagogie pratique
- UE Situer son action dans un établissement et en mesurer les enjeux

Axe 1 : Artiste

UE1 Pratiques artistiques : instrumentale et vocale

S1 = 78h | S2 = 54h | S3 = 75h | S4 = 39h

Perfectionnement dans la discipline		30h
Musique de chambre et préparation aux concerts et récitals		24h
Concerts et approche de la scène		48h
Création et projets artistiques	Création et improvisation	21h
	Projets artistiques communs et EAC Projets artistiques pluridisciplinaires ESAL	39h
	Projet de promotion	36h
Pratique de la voix	Technique vocale et chœur	36h
Conférences et workshops en lien avec la pluridisciplinarité		12h

UE2 Culture active et transversale

S1 = 48h | S2 = 57h | S3 = 52h | S4 = 37h

Méthodologie organisationnelle et accompagnement personnalisé		20h
Erudition musicale et érudition artistique appliquée	Médiation écrite appliquée	21h
	Analyse et culture musicales appliquées	45h
Composition et écriture	Initiation à la gravure	06h
	Arrangement, orchestration	27h
	Ecriture de pièces pédagogiques	24h
Techniques du son et de l'image		33h
Conférences, journées d'étude en lien avec l'actualité Nouvelles technologies et adaptation aux évolutions numériques		18h

Axe 2 : Pédagogue

UE3 Construire et organiser sa réflexion pédagogique

S1 = 54h | S2 = 39h | S3 = 54h | S4 = 41h

Méthodologie du mémoire et accompagnement à la recherche	26h
Sciences de l'éducation (philosophie, psychologie, sociologie, etc.) **Situations d'éducation à la musique** (EAC, pratiques orchestrales à l'école, etc.)	54h
Didactique et processus d'enseignement-apprentissage	60h
Méthodes actives (Dalcroze, O Passo, Soundpainting, etc.)	42h
Conférences et ateliers	06h

UE4 Pédagogie pratique

S1 = 90,5h | S2 = 120,5h | S3 = 87,5h | S4 = 66,5h

Stages en situation 1 et 2 (tutorats)	Observation et mise en situation	80h
	Entretiens avec le tuteur	30h
Projet musical et pédagogique	Méthodologie du projet musical et pédagogique	12h
Ateliers de pratique pédagogique	Mises en situation de cours	66h
	Outils pédagogiques généraux Outils pédagogiques spécialisés	36h
	Pédagogie de groupe	27h
	Transmission des répertoires spécialisés (baroques, contemporains…)	09h
Prévention et connaissance du corps	Feldenkrais/Alexander	12h
	Physiologie et mouvement	24h
	Musique et troubles Dys/Musique et handicap	12h
Initiation à la direction	Direction d'ensemble instrumental	30h
	Direction d'ensemble vocal	09h
Transmission orale **Appréhender les musiques dites « traditionnelles »**		12h
Conférences et colloques en lien avec l'actualité		06h

Axe 3 : Environnement professionnel

UE5 Situer son action dans un établissement et en mesurer les enjeux

S1 = 15h | S2 = 12h | S3 = 21h | S4 = 48h

Accompagnement à la méthodologie des dossiers – Portfolio (Initiation au logiciel de conception de documents)	21h
Fonctionnement des institutions et textes officiels statutaires	12h
Environnement professionnel	18h
Communication et préparation aux entretiens	18h
Insertion professionnelle de l'artiste-enseignant	15h
Sensibilisation à la sécurité (secourisme, incendie)	06h
Conférences, colloques en lien avec l'actualité	06h

3ème année

La troisième année comprend un tronc commun et un cursus adapté aux besoins de l'étudiant.
Un contrat d'études est rédigé en concertation avec l'étudiant afin de définir les modules à suivre en fonction de son projet, du parcours effectué lors des deux premières années et des épreuves à passer en vue de l'obtention du diplôme d'État.

Axe 1 : Artiste

UE1 Pratiques artistiques : instrumentale et vocale

S5 = 51h | S6 = 48h

Musique de chambre et préparation aux concerts et récitals		12h
Concerts et approche de la scène	Concerts	12h
Création et projets artistiques	Création et improvisation	12h
	Projets artistiques communs et EAC Projets artistiques pluridisciplinaires ESAL	21h
Conférences et workshops en lien avec la pluridisciplinarité		12h
Parcours personnalisé 3ème année		30h

UE2 Culture active et transversale

S5 = 15h | S6 = 15h

Méthodologie organisationnelle et accompagnement personnalisé	06h
Conférences, journées d'étude en lien avec l'actualité **Nouvelles technologies et adaptation aux évolutions numériques**	06h
Parcours personnalisé 3ème année	18h

Axe 2 : Pédagogue

UE3 Construire et organiser sa réflexion pédagogique

S5 = 27h | S6 = 27h

Méthodes actives (Dalcroze, O Passo, Soundpainting, etc.)	24h
Conférences et ateliers	06h
Parcours personnalisé 3ème année	24h

UE4 Pédagogie pratique

S5 = 16h | S6 = 18h

Conférences et colloques en lien avec l'actualité	03h
Parcours personnalisé 3ème année	31h

Axe 3 : Environnement professionnel

UE5 Situer son action dans un établissement et en mesurer les enjeux

S5 = 25h | S6 = 19h

Accompagnement à la méthodologie des dossiers – Portfolio (Initiation au logiciel de conception de documents)	06h
Environnement professionnel	03h
Stage d'observation dans une structure culturelle partenaire	20h
Communication et préparation aux entretiens	03h
Conférences et colloques en lien avec l'actualité	03h
Parcours personnalisé 3ème année	09h

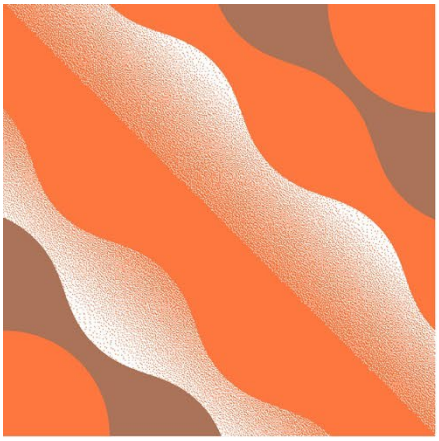
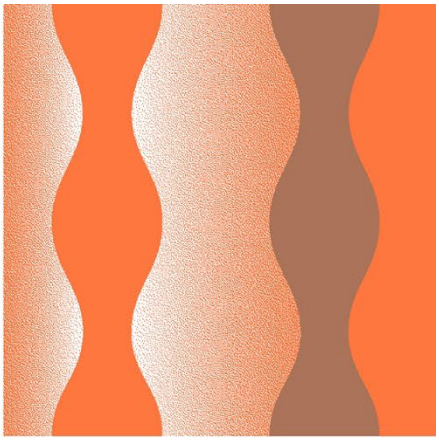
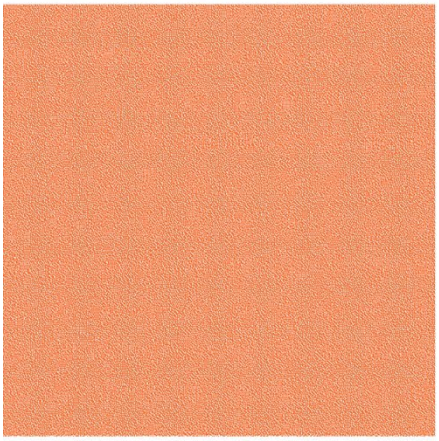
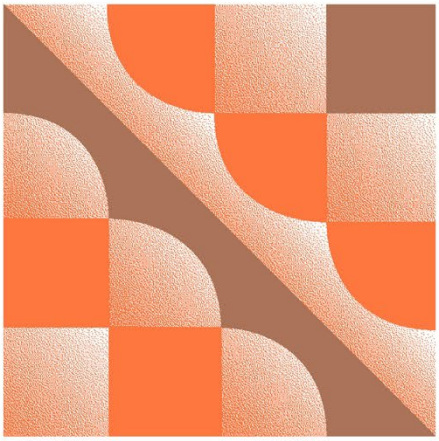

Contacts

École Supérieure d'Art de Lorraine
Pôle musique et danse
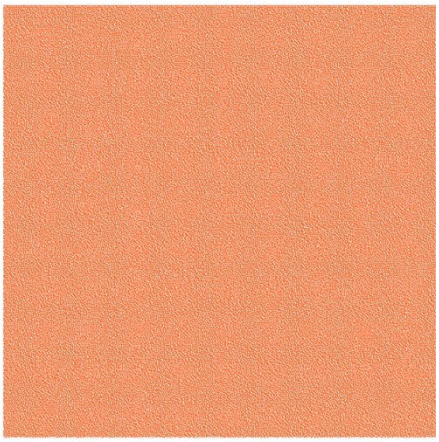
2 rue du Paradis
57000 Metz
03 87 74 28 38
esalorraine.fr